

Torcol vous souhaite la bienvenue

Réunion mensuelle
d'Octobre 2022



Les activités passées



Stand à Moulins-les-Metz - Festival Savoir Vert

Moulins les Metz
Buvette et restauration sur place
Entrée gratuite
11^e édition
10H - 18H
Journée DU SAVOIR VERT
Dimanche
18 SEPTEMBRE 2022
Sur les bords du canal
Parking Louis Armand - Rue de Constantine



Stand Vatimont - Fête de la Bio et de l'Agriculture Paysanne

18 septembre



Stand Vatimont - Fête de la Bio et de l'Agriculture Paysanne

18 septembre

Construction de nichoirs



Grève pour le climat

23 septembre



Youth for climate

Welfarm



Fridays for future

Animation mare



Préparation de l'animation

Observation de la flore
aquatique

1-2 octobre



Prélèvement des
macroinvertébrés aquatiques



Animation mare

1-2 octobre



Présentation du matériel



Observation à l'oeil nu



Observation au microscope et à la loupe binoculaire

Animation mare

1-2 octobre



Création d'un compte Instagram TORCOL



@association_torcol

Instagram

torcol

association_torcol Contacter

3 publications 16 followers 14 suivi(e)s

Association Torcol
Association de protection de la nature
Protection d'espèces, réhabilitation des milieux, animations et sensibilisation
www.asso-torcol.fr

Suivi(e) par charleyyy_a, nat_flwrs, sti_dbld et 3 autres personnes

PUBLICATIONS IDENTIFIÉ(E)

Fête des Recollets
Samedi 8 octobre Cloître des Recollets Metz
10h - 13h

Biologique dans une ambiance conviviale en pleine nature ?
VENEZ NOUS REJOINDRE POUR UN CHANTIER !
DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022
à ANCY-SUR-MOSELLE (Bergivaux)
à partir de 9h et jusqu'à 13h30
Repas offert pour chaque participant.
Inscription obligatoire avant le 16 octobre auprès de secretariat@asso-torcol.fr

NATURE & ENVIRONNEMENT
2ème édition
Films documentaires
Conférences
Expositions
Ateliers
Photos naturalistes
Animations
26 - 27 NOVEMBRE 2022
SALLE DU PÂQUIS - de 10h à 18h

Les activités à venir



Tenue d'un stand à la fête des Recollets

Stand sur la forêt et
les Bergivaux



Enjeux et problématiques autour des arbres



« DU BON USAGE DES ARBRES »
Un plaidoyer du scientifique Francis Hallé

Vous êtes élu, architecte, urbaniste, promoteur, entrepreneur ?
Ce livre est écrit à votre intention !

L'association Torcol, entièrement en accord avec ce livre, et soutenue par de nombreux citoyens, se propose de le faire connaître afin de voir nos villes s'embellir et s'enrichir de biodiversité.

Contact :
Association TORCOL
06 73 36 26 11
www.asso-torcol.fr
20 rue de Cheneau
57 130 ANCY/DORNOT

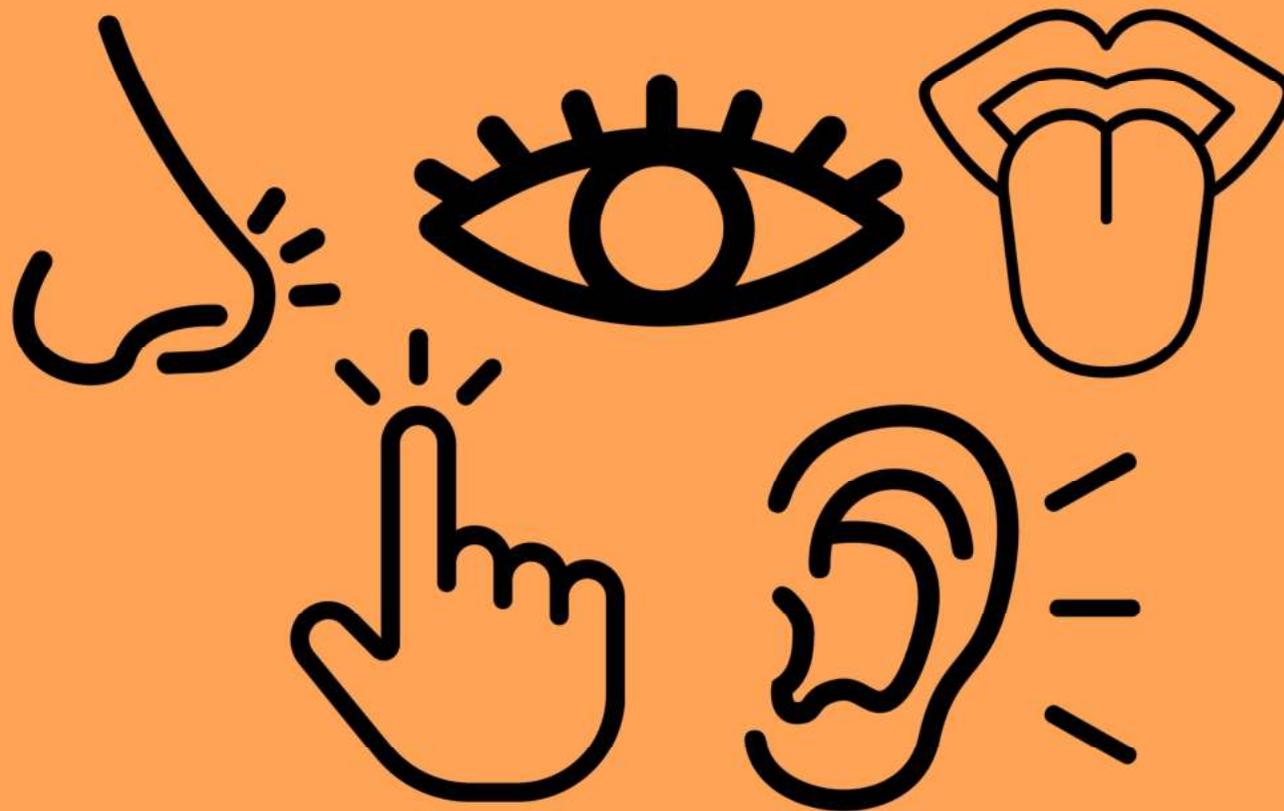
Retrouvez-nous à la mairie d'Ancy-Sur-Moselle tous les premiers vendredis du mois à 20h30.

Animations scolaires sur les 5 sens

11 et 14 octobre



Rezonville

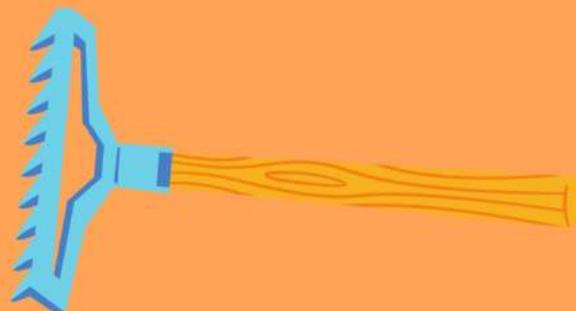


Animations scolaires

Plappeville, Verger du
Vieux puit



Chantier des Bergivaux



ASSOCIATION TORCOL
Protection de la nature, faune, flore et leurs milieux 

**Vous souhaitez participer à une action
écologique dans une ambiance conviviale
en pleine nature ?**

**VENEZ NOUS REJOINDRE
POUR UN CHANTIER !**

DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022
à ANCY-SUR-MOSELLE (Bergivaux)
à partir de 9h et jusqu'à 13h30
Repas offert pour chaque participant

*Inscription obligatoire avant le 16 octobre
auprès de secretariat@asso-torcol.fr*

Tel : 06 73 36 26 11

Pierriers et abris en pierres sèches



Arboretum



Arboretum interactif des Bergivaux

Découvrez les arbres et les arbustes à travers un parcours imagé



Quelle est la différence
entre un arbre et un
arbuste ?



Un **arbre** est formé d'un **tronc unique** de forme plus large que les arbustes. Ils peuvent atteindre une **taille imposante**, allant parfois jusqu'à 100 mètres.

Un **arbuste** se compose de **plusieurs tiges ramifiées** à la base, plus minces qu'un tronc. Leur hauteur ne dépasse généralement pas **7 mètres**.



Tilleul
Tilia sp.

Arbre

Code QR à scanner pour découvrir la fiche d'identité des arbres et arbustes présentés sur le site asso-torcol.fr

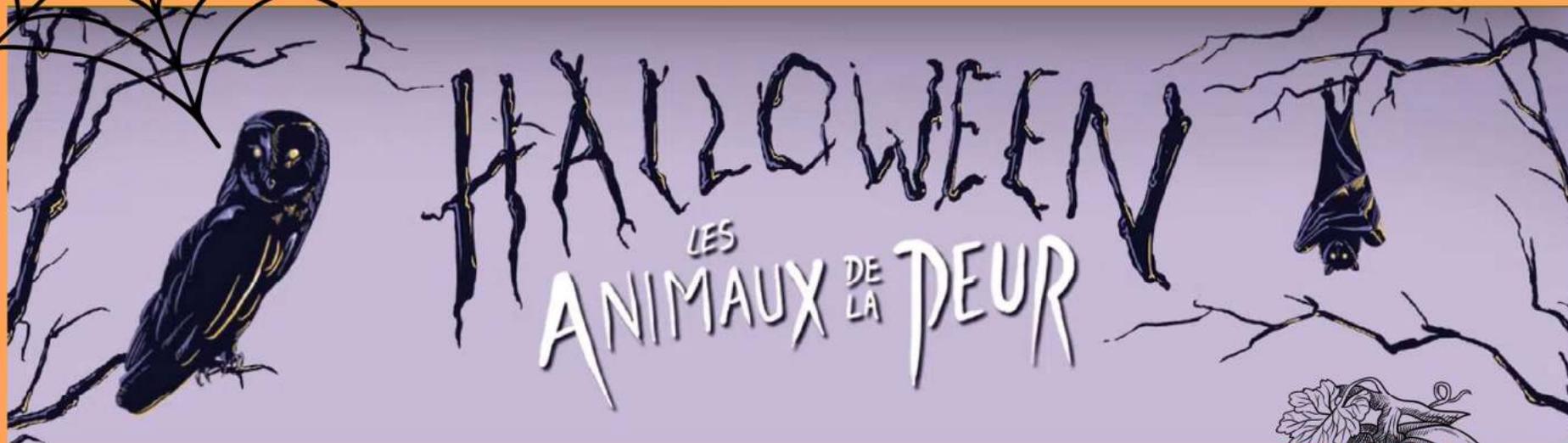


Un arboretum réalisé par
l'association **TORCOL**

20 rue de Cheneau
57130 Ancy-sur-Moselle
asso-torcol.fr

Exposition "Les animaux de la peur" au zoo d'Amnéville

du 22 octobre au 11 novembre



Tenue d'un stand à
Conflans-en-Jarnisy
Stand sur l'association et sur
les Bergivaux
&
Exposition sur les
"Amphibiens de notre
région"



RENCONTRES
NATURE
& ENVIRONNEMENT
8ème édition

Films documentaires
Conférences
Expositions
Ateliers
Photos naturalistes
Animations

26 - 27 NOVEMBRE 2022
SALLE DU PÂQUIS • de 10h à 18h
CINÉMA • 15h - 17h - 20h30
Entrée gratuite

Photo : Isabelle GRUN

VILLE DE CONFLANS EN JARNISY

Ruches cheminées aux Bergivaux



Carrés potagers aux Bergivaux



Implantation de plantes médicinales, d'aromates, etc...

Autres sujets



Fabrication de nids d'hirondelles



Interdiction de chasse

La chasse au grand tétras interdite pour 5 ans



C'est un répit pour le grand tétras. Sa chasse sera interdite pour cinq ans, d'après un arrêté ministériel publié le 17 septembre. Cet emblématique oiseau des forêts montagneuses était en effet en sursis. Éradiqué des Alpes et très fortement menacé dans les massifs du Jura, des Vosges et des Pyrénées, il est classé parmi les espèces menacées de disparition en France, sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

En juin dernier, le Conseil d'État avait ordonné à la ministre de la Transition écologique de suspendre la chasse de ce gallinacé. C'est donc chose faite : depuis le 18 septembre, il est interdit de tirer sur l'oiseau, et ce jusqu'en 2027. Une mesure qui pourra « *être révisée avant son terme si de nouvelles données rendent compte d'une évolution suffisamment favorable de l'état de conservation* » de l'espèce, précise l'arrêté.

Une mesure saluée par l'association France nature environnement, qui demande cependant que ce volatile, le plus gros oiseau terrestre d'Europe, soit désormais classé comme espèce protégée, de la même manière que le sont les rapaces en France.

Panneaux photovoltaïques

MISE À JOUR SUR LA PÉTITION

Une première étape de gagnée : l'Etat refuse le défrichement des 5 ha de bois !



NHM SAUVONS ZNIEFF STS GEOSMES
France

28 SEPT. 2022 —

Par arrêté du 22 septembre 2022, la préfecture n'autorise pas le défrichement des 5 hectares de boisement prévu pour le projet de centrale photovoltaïque de Saints-Geosmes !

La prise en compte du patrimoine naturel et de la biodiversité semble avoir prévalu dans l'examen de cette demande de défrichement.

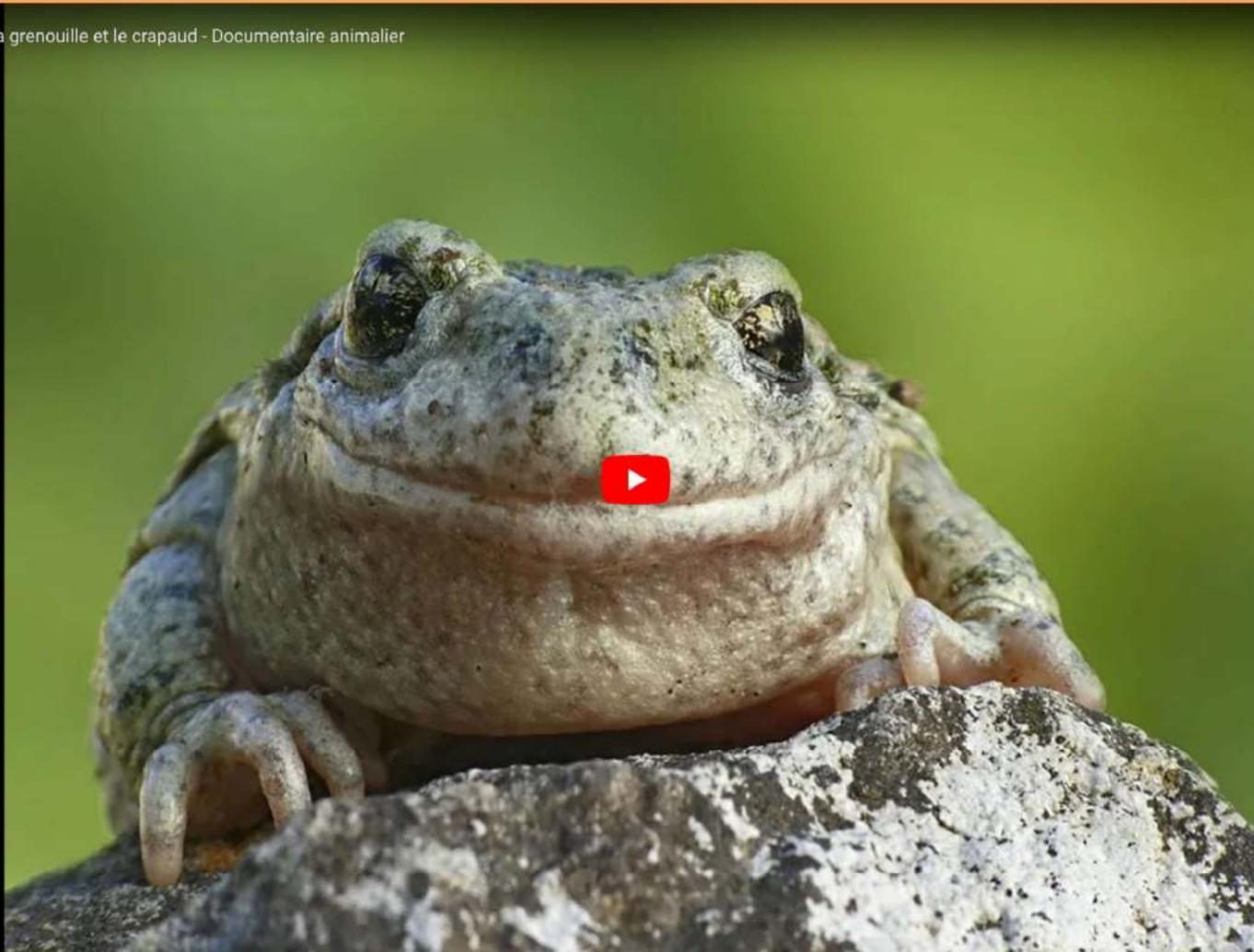
Ce refus n'est qu'une étape.

Documentaire



Faune et Flore : La grenouille et le crapaud - Documentaire animalier

Share



Watch on  YouTube



Divers

Calendrier

- 8 octobre : Fête des Recollets
- 11 et 14 octobre : Animation scolaire Rezonville
- 21 octobre : Réunion busard
- 22 octobre au 6 novembre : Exposition sur "Les animaux de la peur" au Zoo d'Amnéville
- 23 octobre : Chantier des Bergivaux
- 17 au 20 novembre : Sortie au lac du Der
- 26 et 27 novembre : Stand à Conflans-en-Jarnisy
- 9 décembre : Conférence sur la biodiversité à Hagéville

Prochaine réunion mensuelle : 4 Novembre



Remise des livres aux anciens services civiques





Merci de votre
attention

